



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation en Iran

Question au Gouvernement n° 1182

Texte de la question

SITUATION EN IRAN

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Ciotti.

M. Éric Ciotti . Ma question s'adresse à M. le premier ministre. Il est des moments où le silence n'est plus une prudence mais une faute : face à la situation en Iran, la France ne peut rester silencieuse.

Depuis 1979, la dictature islamique ne gouverne pas : elle enchaîne. Elle ne conduit pas un peuple : elle le brise. Aujourd'hui, elle tue massivement : 2 000 victimes seraient déjà à déplorer.

Au cœur de cette oppression figurent la jeunesse et les femmes. Celles que le régime veut invisibiliser sont devenues le visage du courage. Celles qu'il humilie, menace, emprisonne et tue sont devenues le symbole de la liberté.

Nous n'avons pas oublié Mahsa Amini, morte pour quelques mèches de cheveux. Nous n'avons pas oublié ces femmes qui retirent leur voile au péril de leur vie. Nous n'avons pas oublié cette femme courageuse qui, avec sa cigarette, a brûlé la photo de l'ayatollah Khamenei.

À l'extérieur, l'Iran des mollahs est devenu un facteur majeur de chaos. Il finance et arme des milices terroristes dont le Hezbollah et le Hamas, entretient les guerres, du Liban au Yémen. Il représente une réelle menace nucléaire.

La France a connu le prix de sa barbarie. Nous nous souvenons du Drakkar en 1983 – nous pensons à nos militaires morts.

Ce qui se joue aujourd'hui n'est pas une revendication mais le réveil d'une civilisation qui a éclairé l'humanité.

La France ne peut plus demeurer dans l'ambiguïté. Allez-vous, comme je l'ai demandé également au président de la République, reconnaître l'opposition iranienne et exiger de l'Union européenne l'inscription des gardiens de la révolution comme organisation terroriste ?

La clarté n'est pas une provocation mais une nécessité morale. L'histoire nous regarde. Elle nous jugera. *(Les députés du groupe UDR se lèvent pour applaudir – Applaudissements sur les bancs du groupe RN.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le premier ministre.

M. Sébastien Lecornu, premier ministre . Vous avez raison de le préciser : personne n'a rien oublié – et ce quelles que soient les divergences politiques sur ces bancs. La mémoire du combat que mène le peuple iranien pour sa liberté, le respect de ses droits fondamentaux et ses aspirations bien naturelles à vivre dans un autre

régime politique méritent d'être non seulement saluées mais soutenues unanimement, sur l'ensemble des bancs de l'Assemblée nationale. Je le répète : la République française se tient derrière le peuple iranien.
(*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*)

Il est excessif de parler de « silence » : les paroles prononcées par le ministre de l'Europe et des affaires étrangères depuis le début de la séance ont donné plusieurs indications sur l'action que nous menons, à l'échelle nationale bien sûr mais aussi européenne – vous l'avez d'ailleurs clairement exprimé dans votre question.

J'aimerais compléter les propos de M. le ministre en précisant notre point de vue – je pense que vous le partagerez, quelles que soient les divergences d'opinion. S'agissant des heures qui viennent, nous avons toujours un éminent devoir de protection de la communauté française présente en Iran, soit près de 1 000 citoyens. Je veux d'ailleurs avoir une pensée – puisque leurs noms n'ont pas encore été cités depuis le début de la séance – pour Mme Cécile Kohler et pour M. Jacques Paris (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR, DR, EcoS et Dem*) qui se trouvent toujours à l'ambassade de France et dont la situation reste plus que fragile et préoccupante.

Nous devons également protéger les intérêts de la France dans la région. Car il est impossible de ne pas constater que la république islamique d'Iran a commis des frappes sur une base américaine au Qatar il y a quelques mois.

Par ailleurs, le risque d'un embrasement régional, évoqué en creux dans votre question, reste une préoccupation majeure.

Pardonnez-moi de faire preuve de prudence. Elle n'est pas inutile car elle nous invite – comme c'est le cas dans toute gestion de crise – à ne jamais perdre de vue l'essentiel : nos valeurs, que nous avons rappelées, mais aussi la protection du peuple français où qu'il se trouve, en l'occurrence la communauté française en Iran.
(*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1182

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 janvier 2026